



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des échecs

A l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

PROCES-VERBAL Réunion du comité directeur

Dijon - le 25 mai 2019 - 14h30

ORDRE DU JOUR

- Point Financier
- Bilan saison 2018-2019 par secteur
- Règlement des championnats scolaires
- Règlement des interclubs gérés par la ligue
- Préparation de la saison 2019-2020
- Préparation du calendrier de la saison 2019-2020
- Questions diverses

Présents :

LAUFÉRON Patrick
BLARDONE Daniel
FARGÈRE Jacky
FRÉDÉRIC Christine
DENIS André
ROUSSEY Jacques
LOZAC'HMEUR Yann
DA SILVA Pascal

Absents excusés :

LALANDE Jean-Louis
Absents :
MEUNIER Anne-Laure
ARNAL Sylvain
ALDEA Jacques
BRISON Lucas
GAUTHE Marie-Ange
TRAN Tuan-Anh

• Point Financier

Nous avons 2848.40 € en caisse à ce jour. C'est moins que l'année dernière à la même date. Un point de satisfaction : le championnat de Bourgogne a coûté moins cher que les années précédentes, 310.91 €. Cette année, c'est moins que les 400 € alloués forfaitairement à la ZID Franche-Comté. Ce malgré l'organisation d'un tournoi de 70 joueurs, dont 18 de BFC, le même week-end. On rappelle à cette occasion qu'il ne devrait pas y avoir de tournois dans la ZID aux dates du championnat de Bourgogne.

Les dépenses à venir :

4 fois 130 € pour les établissements participant aux finales scolaires,
500 € de subvention à l'Echiquier Lédonien pour l'organisation de la finale des écoles,
les frais d'arbitrage des Coupes (2000 et -1600),
la subvention pour les frais de déplacement pour la finale du championnat rapide féminin.

Rentrées à venir :

environ 4000 € pour les licences,
les inscriptions des équipes, environ 1000 € au total.

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès de la Région.

Il porte sur un axe : le développement de la pratique féminine. 2500 € sont demandés pour un budget de 5000 €.

Pour le moment pas de demande auprès du CNDS. Cette année les dépenses pour les actions annoncées ont été très basses, 448,14 € pour le championnat de Bourgogne réservé aux joueurs en situation de handicap. Il est probable que nous soyons amenés à rendre une partie de la subvention perçue qui était de 1600 € (800 € pour une journée pour les échecs au féminin et 800 € pour les championnats réservés aux joueurs en situation de handicap).

On se pose la question de savoir si on financera quelque chose pour les joueurs en situation de handicap si on ne demande pas de subvention.

- **Bilan saison 2018-2019 par secteur**

Jeunes

- N3 Jeunes

Hervé Estival (Dijon Echiquier des Ducs) est partant pour gérer la N3 jeunes de la ZID de Bourgogne. Dans la ZID de Franche-Comté, 4 équipes sont inscrites, 2 du Roi Blanc Montbéliard et 2 de Belfort-Echecs. La compétition aura lieu le dimanche 2 juin à Montbéliard. Il faudra trouver un responsable pour cette compétition pour la saison à venir.

- Championnats ZID

Les championnats ZID jeunes se sont très bien déroulés. Ils ont réunis 40 joueurs à Vermenton et 130 à Belfort.

L'organisation du championnat de Franche-Comté Jeunes par Belfort-Echecs a été remarquable à tous points de vue. Christophe Infanti, président du club, a fait part de la difficulté de trouver une salle si on ne s'y prend pas un an avant. → Les appels à candidatures seront lancés dès la fin de l'AG et la date limite pour y répondre sera beaucoup plus proche que cette année. Nous insisterons dans les cahiers des charges pour avoir des comptes-rendus des compétitions et pour que les devis soit présentés avec un délai suffisant.

Patrick Lauféron nous fait part du souhait de certains de regrouper les deux championnats Jeunes. Mais un seul championnat enlèverait la possibilité de candidater aux clubs trop excentrés. Le débat est ouvert. Pour la saison prochaine on reste à un par ZID.

André Denis préférerait que le championnat soit sur 7 rondes, sur un week-end plus un dimanche séparé. Cinq rondes s'avèrent largement suffisantes pour la plupart des catégories.

Yann Lozac'hmeur n'est pas pour le surclassement de joueurs mais les règlements nationaux l'acceptant, nous le faisons aussi.

- Championnat de France Jeunes

En annexe, les résultats des joueurs ayant participé aux championnats de France Jeunes.

Yann précise qu'à Hyères, il y a eu une très bonne entente entre les deux entraîneurs et que les jeunes ont été très satisfaits. Nous restons sur le choix de 2 entraîneurs, une rémunération de 1400 € avec une avance avant le championnat. On ne sait pas encore où il aura lieu en 2020.

- Pôle Espoirs

Les trois stages du pôle Espoirs ont eu lieu. Le troisième ayant réuni peu de jeunes, la date sera modifiée. Nous attendons le retour de l'entraîneur.

Le travail concernant le secteur Jeunes étant très important, il serait souhaitable de lister les différentes choses à faire afin de pouvoir en déléguer une partie à des volontaires (comme la N3 jeunes à Hervé Estival pour la ZID Bourgogne).

Scolaires

Il y a eu des difficultés pour l'homologation des tournois du Doubs → il faut bien veiller à faire homologuer le tournoi en amont.

Jura : L'école de Conliège a pu être repêchée car la FFE n'avait pas le règlement scolaire de la ligue. Le règlement a été revu et légèrement modifié.

Yann Lozac'Hmeur, responsable des scolaires, déplore que certains départements ne participent pas alors qu'ils ont une grande implication au niveau des écoles.

Les résultats sportifs figureront dans l'annexe qui sera jointe au compte-rendu de l'AG.

Secteur féminin

La participation aux compétitions féminines est en hausse du fait que Belfort-Echecs a inscrit des équipes. Pour leur première participation à la Coupe de la Parité, ils qualifient une équipe pour la finale. Ils viennent d'obtenir le label club féminin.

La simultanée et la masterclass de Nino Maisuradze ont été un vrai succès en terme de participation et de retombée médiatique.

Le championnat rapide féminin de Franche-Comté continue sa progression.

Par contre les stages prévus n'ont pas eu lieu par absence d'entraîneurs et de clubs intéressés.

Coupes

- Jean-Claude Loubatière

Sept départements sur huit ont participé aux phases départementales. Les équipes de Nevers, Besançon et Belfort sont qualifiées pour la phase interrégionale du 26 mai.

- Coupe 2000

7 équipes à Gueugnon : Esbarres et Chatenoy le Royal qualifiées pour le 26 mai,

8 équipes à Vesoul : Belfort et Besançon qualifiées.

- -1600

7 équipes à Louhans : Esbarres, Chatenoy le Royal, Cravant et Louhans qualifiées pour la finale

10 équipes à Belfort, mais seulement deux clubs représentés : 2 équipes de Belfort et 2 équipes de Montbéliard sont qualifiées pour la finale.

- 1900

5 équipes en ZID Bourgogne : Mâcon vainqueur,

2 équipes en Franche-Comté : Besançon vainqueur.

Les finales des 2 coupes de la ligue auront lieu le 9 juin à Lons le Saunier, accueillies par l'Ecole d'Echecs Lédonienne.

Interclubs

Les résultats complets sont sur le site fédéral.

On déplore des forfaits d'équipe en Bourgogne 1, ce qui nous amène à une modification du règlement.

Chaque responsable de secteur devra envoyer au président et à la secrétaire un bilan de la saison. Ces bilans seront mis en annexes au compte-rendu de l'AG de juin.

- **Règlement des championnats scolaires**

Le règlement des championnats scolaires de la ligue sera envoyé en même temps que la convocation afin que les présidents des clubs puissent en prendre connaissance. Il sera soumis au vote lors de l'AG de juin. Ce nouveau règlement assouplit la règle de qualification pour la phase académique : *Un établissement scolaire (école, collège) sera qualifié à partir du moment où 5 joueurs au moins auront participé à la phase départementale.*

- **Règlement des interclubs gérés par la ligue**

Le règlement des interclubs sera également joint à la convocation. Concernant les forfaits il est

décidé : *En Nationale IV, chaque forfait individuel, à partir du 10^{ème} dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 50€. En ZIB 1 et ZIFC 1, chaque forfait individuel, à partir du 7^{ème} dans la même équipe et dans la même saison, sera sanctionné d'une amende de 50€.*

- **Préparation de la saison 2019-2020**

En raison des délais nécessaires pour trouver des salles, nous allons avancer la date limite pour le dépôt des candidatures. (Elle était fixée au 25 septembre en 2018-2019.)

Le championnat rapide féminin reste gratuit pour les participantes. On maintient l'organisation d'un tournoi accompagnateurs en parallèle. Comme il n'y a pas de prix lors de ces rapides féminins, la championne de chaque zone de jeux gagne une heure de cours en ligne avec la championne qui a donné la simultanée en début de saison.

- **Calendrier prévisionnel de la saison 2019-2020**

Stages pôle espoir : à *placer*

Date limite des championnats départementaux Jeunes : 5 janvier 2020

Championnats ZID Jeunes : 15 et 16 février 2020

N3 Jeunes : à *placer*

Championnat scolaire phase académique : mercredi 18 mars 2020

Action phare du secteur féminin (simultanée et stage) : samedi 19 octobre 2019 (mais date soumise à la disponibilité de la championne retenue)

Coupe de la Parité : dimanche 15 décembre 2019

N2 F phase ZID : dimanche 26 janvier 2020

Rapide féminin ZID : dimanche 8 mars 2020 (date susceptible d'être modifiée car c'est la fin des vacances scolaires)

Coupe -1600 : dimanche 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 1900 : les dimanches 1^{er} mars, 22 mars, 26 avril, finale le dimanche 7 juin 2020

Coupe 2000 : dimanche 9 février 2020

Coupe JCL : dimanche 22 mars 2020

Championnat de Bourgogne : samedi 28 et dimanche 29 mars 2020

AG ligue : samedi 13 juin 2020

- **Questions diverses**

Site de la ligue : Il est rappelé que les organisateurs des compétitions doivent envoyer un petit compte-rendu avec une photo au responsable du site (adrien.avenia@gmail.com). Ce sera précisé dans les cahiers des charges.

On va demander à Adrien de mettre un onglet sur le site.

Les comités départementaux ont droit à la part des licences de la saison à partir du moment où ils sont en conformité mais il n'y a pas de rétroactivité. Le CDJE de l'Yonne n'y a pas droit pour le moment.

Pas de subvention pour le tournoi de St Georges car il a eu lieu le jour du championnat de Bourgogne et l'arbitre n'était pas de la ligue. Question de principe : ne pas organiser de tournois en Bourgogne en même temps que le championnat de Bourgogne.

Patrick demande si la direction régionale de l'arbitrage pourrait être confiée à une personne d'une autre ligue : pas d'opposition.

L'absence de directeur technique pose problème.

Yann évoque l'absence d'affiche pour le championnat de Bourgogne. → Les organisateurs des différentes compétitions doivent en faire la promotion.

Le Président

Patrick Lauféron

La secrétaire

Christine Frédéric